

# Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)

Téléphone : 514-390-0110

Site Internet : [www.asse-solidarite.qc.ca](http://www.asse-solidarite.qc.ca)

Adresse : 2065 Parthenais local 383, Montréal, Québec, H2K 3T1

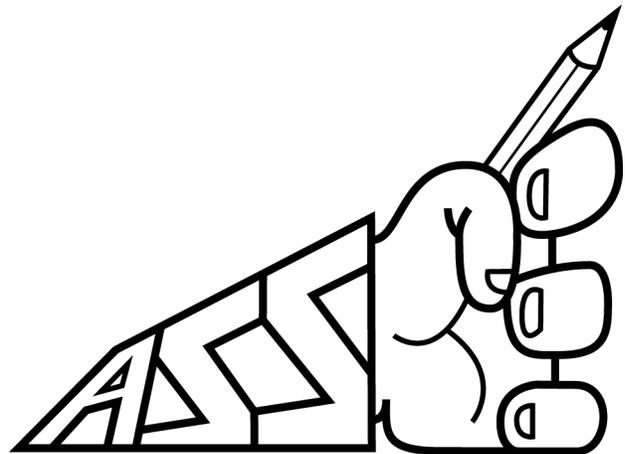
## Cahier préliminaire de préparation pour les délégations Mise à jour : Le 27 octobre 2010

### Congrès 2010

- Les 3, 4 et 5 juin 2011 à partir de 9h00
- Lieu à déterminer
- Frais de participation : 35 \$ membre et 45 \$ non-membre  
5 \$ de réduction à partir de la 4e personne par organisation

**Association hôte :**

À venir



Les \* désignent les propositions, candidatures et textes reçus après les délais normaux désignés par les Statuts et règlements ainsi que le Code des règles de procédures

## Documents utiles pour le Congrès :

Tous disponibles sur notre site Internet

- Statuts et règlements de l'ASSÉ
- Code des procédures de l'ASSÉ
- Procès-verbal et résumé des mandats du dernier Congrès
- Cahier des revendications



## Axes de réflexion

Axes de réflexion votées lors du Congrès des 2 et 3 octobre 2010 :

- Bilan : bilan critique et historique sur les 10 ans de l'ASSÉ.
  - Sa raison d'être et son rôle socio-politique
  - Les campagnes
  - Les grèves
  - Les gains et les échecs
  - Les affiliations et désaffiliations
- Le discours : revendications et principes.
  - Plate-forme de revendication
  - Son articulation dans l'espace public
  - Le rapport au capitalisme
  - Féminisme
- La stratégie : moyens et principes d'action.
  - Le syndicalisme de combat
  - Le rapport au pouvoir
    - L'ASSÉ et les partis politiques
    - L'ASSÉ et le gouvernement
  - La solidarité
    - La relation avec les autres mouvements sociaux
    - Solidarité internationale
  - Le rapport avec les autres acteurs du monde de l'éducation
    - Organisations étudiantes
    - Syndicats
    - Fédérations des cégeps et CREPUQ
  - La mobilisation
  - Bureaucratisme et centralisme
  - Déclaration sur le syndicalisme étudiant
- Communications : information, journal et esthétisme organisationnel.
  - Recherche
  - Journal Ultimatum
  - Matériel d'information
  - Web, réseaux sociaux et nouvelles technologies
  - Médias
  - Logo
- Structure interne : statuts et règlements et démocratie à l'ASSÉ.
  - État de la démocratie à l'ASSÉ
  - Rôle et structure des congrès
  - Rôle et structure du Conseil de Coordination
  - Rôle et structure du Conseil exécutif
  - Rôle et structure des Comités de travail, Comité femmes, Comité de mobilisation, Comité du journal
  - Rôle et structure des Conseils Régionaux
  - Les finances de l'ASSÉ
  - Réforme des Statuts et Règlements

## Table des matières

Axes de réflexion.....	3
Bilan du dernier Congrès d'orientation.....	5
Rapport synthèse du Congrès d'orientation.....	5
Sa raison d'être et son rôle socio-politique .....	20
Les campagnes .....	21
Les grèves .....	22
Les gains et les échecs.....	23
Les affiliations et désaffiliations.....	24
Pour des règlements clairs légiférant les affiliations et les désaffiliations.....	24

# Bilan du dernier Congrès d'orientation

## Rapport synthèse du Congrès d'orientation

*Par le Comité ad hoc élu à la production d'un rapport synthèse des mémoires déposés au Congrès d'orientation, composé de Francis Hamel, Alexandre Leduc, Marc-André Faucher et Catherine Landry*

### Introduction

Après maintenant presque cinq ans d'existence, il était de plus en plus à propos de convoquer une instance extraordinaire pour faire un bilan de ces années, remettre en question certains aspects et dégager des perspectives d'avenir.

Cette idée, de tenir un Congrès d'orientation pour les cinq ans de l'ASSÉ, était déjà présente avant la grève de l'hiver 2005. Celle-ci a réactualisé la nécessité de le faire. La gauche étudiante a, avec la grève, montré sa vigueur comme depuis longtemps elle ne l'avait pas fait. Nous nous devons d'être fier-ère-s de ce que nous avons accompli, nous devons aussi constater les limites que nous avons rencontrées. Plusieurs difficultés ont eu lieu à l'intérieur de la CASSÉÉ, l'incompréhension mutuelle de plusieurs associations locales qui ne se connaissaient pas entre elles, qui ont des réalités locales et des méthodes de travail différentes. Ce facteur, couplé avec le sentiment d'urgence de la grève qui a souvent oblitéré des débats qui auraient mérité plusieurs heures, a créé un sentiment de suspicion inopportun entre camarades. Nous avons pu remarquer aussi un certain manque de solidarité au moment de payer la facture de la grève, certaines associations étudiantes laissant à l'ASSÉ, puis à l'AFESH-UQÀM, le soin d'assumer leur part des dépenses de la Coalition. Ces manques ont eu des répercussions à l'extérieur de la CASSÉÉ, ils ont contribué à la victoire de façade des fédérations étudiantes et à la difficulté que nous avons eue à diffuser notre message. À tel point que l'exécutif de cette année à l'ASSÉ a dû expliquer la réforme des AFE à l'exécutif actuel de la FECQ. Ces constats ont aussi des répercussions sur le mouvement étudiant en général. Que ce soit la faiblesse de la culture démocratique dans certaines associations, la faiblesse de la solidarité syndicale d'un discours indépendant construit sur nos propres bases et finalement la baisse du sentiment de pouvoir changer les choses chez plusieurs militants et militantes. Toutes ces réalités ont des conséquences fâcheuses sur la condition étudiante. La baisse de l'accessibilité aux études continue, la grève n'a pas ramené le statu quo et a entraîné un recul significatif pour les étudiants et étudiantes aux cycles supérieurs et pour les bénéficiaires des AFE qui reçoivent des pensions alimentaires. La qualité de l'enseignement est mise en danger par les menaces de décentralisations des cégeps, les AEC, la présence de plus en plus importante du privé ou les classes surchargées, pour ne nommer que quelques symptômes. De plus en plus à travers les coupures et les reculs on voit se dessiner une vision marchande qui individualise l'éducation. On parle de l'éducation comme un investissement financier de l'étudiant ou de l'étudiante, qui se rentabilisera grâce à l'obtention d'un emploi et on oblitère la nécessité de justice sociale dans l'accessibilité et aussi que l'éducation et ses institutions ne se justifient pas seulement en termes économiques, mais aussi par elles-mêmes, par la diffusion et l'approfondissement du savoir. Il en va de même pour la recherche qui devient de plus en plus un outil de rentabilisation en amenuisant les libertés académiques et le sens critique.

Nous croyons, à l'ASSÉ, à la permanence des enjeux en éducation et à la nécessité du combat quotidien. C'est pourquoi les associations fondatrices, il y a 5 ans, ont créé l'ASSÉ. C'est un constat facile que de dire que c'est par le nombre et son niveau d'organisation, d'information et de mobilisation qui va faire qu'on peut réussir et que ça passe par une mise en commun de nos forces et moyens. Nous sommes convaincu-e-s que les associations indépendantes de gauche peuvent faire ce même constat, alors pourquoi ne se joignent-elles pas à l'ASSÉ? C'est pour ça qu'elles ont été invitées. Le but n'est pas tant

d'aller chercher de nouvelles cotisations en affiliant des associations que de s'unir ensemble pour défendre l'éducation publique, de qualité et gratuite. Nous ne défendons pas un acronyme nous voulons défendre l'éducation. Ce qui n'empêche pas que l'ASSÉ appartient d'abord à ses membres et c'est à eux et elles, de construire l'outil qu'ils et elles se sont créés.

Le Congrès d'orientation s'est ouvert le 25 novembre 2005 avec l'intention de mettre en relief les bons et mauvais aspects de l'ASSÉ à travers les cinq dernières années et de mettre en oeuvre les moyens pour raffermir le rôle du syndicalisme étudiant de combat au Québec.

## **Principes de base et revendications**

### Élaboration du discours en lien avec les principes de base

L'idée originale du Congrès d'orientation n'était pas seulement d'envisager l'élaboration du discours en lien avec les principes de base, mais aussi de revoir ses principes de base et en débattre. Aucun mémoire, que ce soit d'une association membre ou non-membre, n'a par contre remis en question les principes de base. Lorsque les mémoires abordaient la question de la pertinence des principes de base, c'était pour souligner leur à-propos<sup>1</sup>. Ce qui revenait le plus souvent, c'est l'intérêt de mettre de l'avant un discours large qui permet une analyse plus profonde des enjeux en éducation et aussi de relier ses enjeux avec d'autres problématiques qui y sont interreliées. Il est aussi souvent ressorti que ces principes de bases et le discours plus large qu'ils supposent sont un des principaux facteurs qui nous démarquent des fédérations étudiantes. L'appât du gain à court terme ne nous empêche pas de comprendre et critiquer les dynamiques sociales et économiques qui sous-tendent les attaques à l'éducation et ainsi apporter un discours politique et une opposition plus construite.

## **Principes de base de l'ASSÉ, extrait des Statuts et règlements**

### Article 4 : Principes

Les principes de base de l'ASSÉ reposent sur les fondements du syndicalisme étudiant établis dans l'article 1 de la Charte de Grenoble, en 1946. Celui-ci stipule que l'étudiant-e est un-e jeune travailleur-euse intellectuel-le. C'est donc en vertu de ce constat que l'étudiant-e se doit de se regrouper sur des bases syndicales. L'ASSÉ croit en la nécessité de lutter pour conserver les acquis des mouvements étudiant du passé, ainsi que pour assurer de nouveaux gains et ce, par le biais de la contestation permanente. Considérant que l'éducation est un droit, non un privilège, l'ASSÉ est basée sur les principes suivants :

1. pour une éducation publique, gratuite, laïque, de qualité, accessible et non-discriminatoire ;
2. pour un régime d'aide financière adéquat ayant pour but d'éliminer l'endettement étudiant et d'assurer la satisfaction des besoins fondamentaux ;
3. pour un réseau d'éducation public libre de toute ingérence de l'entreprise privée, y compris la sous-traitance ;
4. pour la démocratisation des institutions d'enseignement dans une perspective d'autogestion ;
5. pour une solidarité syndicale avec toute lutte internationale progressiste visant le mieux-être de la société ;
6. contre toute forme de mondialisation qui entérine la prédominance du profit sur le bien-être de la population.

---

<sup>1</sup> Voir: Mémoire AEMSP-UQAM p.12 (dans le cas de l'AEMSP ce constat fait suite à des formulaires distribué au près de leurs membres) ,Mémoire AFESPED-UQAM, p.1 (alias Quatre constats et neuf propositions pour l'ASSÉ), Mémoire AFÉA-UQAM, p.1. Mémoire AEESPC-UQAM, p.1

## Revendications femmes

Suite à la rencontre des comités femmes locaux qui a eu lieu le 16 octobre 2005 à Québec, le Comité femmes a pu dans son mémoire tenir compte des recommandations et propositions qui sont ressorties de cette rencontre afin d'établir de nouvelles revendications femmes pour l'ASSÉ, ou encore de modifier au besoin celles déjà existantes. Les nouvelles revendications adoptées en Congrès d'orientation sont les suivantes :

- Considérant que les produits menstruels sont toxiques et nocifs pour la santé des femmes; Que l'ASSÉ se positionne pour la promotion et l'accessibilité aux alternatives menstruelles telles que le keeper, la diva cup et les serviettes en coton.
- Que l'ASSÉ se positionne contre toute forme de promotion d'un idéal hétérosexuel standardisé dont celui modelé par le marché capitaliste et patriarcal.

Il n'y eut malheureusement aucun débat sur ces propositions, c'est d'ailleurs un problème dont le Comité femmes fait état dans son mémoire lorsqu'il est question de la place des femmes à l'ASSÉ. Ce sujet sera traité plus loin.

Ensuite, les modifications qu'on désire apporter aux anciennes revendications réitèrent la nécessité que les moyens de contraceptions soient tous gratuits, mais précise qu'ils doivent être accessibles. Les avis de motions ont été déposés au Congrès d'orientation et seront traités au Congrès d'hiver. Ces avis de motions sont :

- Que le point *Femmes* devienne des sous-points des autres points non-statutaires et pertinents de l'ordre du jour des Congrès et qu'un caucus non-mixte de 1 heure avec retour soit inclut dans l'un des points dudit ordre du jour.
- Pour une analyse féministe dans les cours, au même titre que les autres approches, dans le but de sensibiliser et de conscientiser les étudiants et les étudiantes à une vision voulant redéfinir le modèle féminin et l'adapter à une vision plus juste de l'apport des deux sexes au sein de la société.
- L'ASSÉ se positionne pour l'avortement libre et gratuit et accessible.
- L'ASSÉ se positionne pour la liberté, l'accessibilité et la gratuité de l'ensemble des moyens de contraception.
- L'ASSÉ se positionne contre toute forme de promotion d'un idéal féminin et masculin standardisé dont celui modelé par le marché capitaliste et patriarcal.
- Considérant que nous nous opposons à toute forme de promotion d'un idéal féminin standardisé dont celui modelé par le marché capitaliste *et patriarcal*, l'ASSÉ se positionne contre tout concept relié à la femme-objet menant entre autres à la marchandisation du corps des femmes.

## Revendications environnementales

Il n'y a pas de revendications environnementales à l'ASSÉ à l'heure actuelle. Les congressistes se sont entendu-e-s pour qualifier cet état de fait de manque. Le Congrès a voté qu'une plate-forme de revendications écologistes et une politique verte lui soit présenté lors de la session annuelle. Des comités ad hoc ont été créés par les Conseils régionaux à cette fin.

## Revendications académiques

Les revendications académiques ont occupé trop peu de place au Congrès d'orientation, mais les constats et les propositions adoptées indiquent clairement une chose : il faut expliciter nos

revendications et les faire connaître auprès des membres et de la population en général.

En effet, plusieurs mémoires, celui de l'AEMSP-UQÀM étant probablement celui qui l'exprime le mieux, recommandent de mener une recherche poussée sur nos revendications et nos principes de base. Le mémoire sur les formations remarque aussi qu'il y a un manque de formation technique à l'ASSÉ sur les questions académiques. On soulève aussi le fait qu'il faudrait avoir des revendications plus spécifiquement universitaires. Cette volonté de démarquer les luttes universitaires et collégiales, sans pour autant remettre en doute la pertinence d'une association regroupant à la fois des associations de cégeps et d'universités, était présente dans d'autres mémoires. Certaines associations, principalement universitaires, défendaient aussi ce point de vue en Congrès.

Les recommandations qui ont été adoptées en Congrès sont catégoriques : la majorité des associations de l'ASSÉ croient que l'adoption de revendications académiques cohérentes, comme toute autre revendication ou principe de base, passe avant tout par une documentation scientifique soutenue. Dans ce sens, un comité *ad hoc* a été créé pour mener une réflexion sur la gratuité scolaire et expliciter les revendications et les moyens d'actions de l'ASSÉ à ce sujet qui sera déposé au Congrès annuel. Une réflexion interne doit aussi être menée au local sur « les moyens devant être mis en place afin que l'ASSÉ puisse être en mesure d'assurer une production soutenue de documentation sérieuse et scientifique en lien avec les principes et revendications de base.»

## **Fonctionnement interne**

### Problématiques de l'intégration des régions

Si aucune revendication particulièrement régionale n'a été adoptée en Congrès, il semble y avoir une volonté concrète de mettre en place des moyens d'actions pour augmenter la participation des étudiants et étudiantes provenant de l'extérieur des grands centres, tant au niveau local qu'au national.

Le manque de mobilisation et d'implication militante régionale est probablement la principale problématique freinant l'intégration des associations régionales. Cette remarque a été soulevée de nombreuses fois tant par le mémoire sur l'intégration des régions que par les associations hors de Montréal au Congrès. Si certains problèmes sont particuliers, par exemple, dans les régions des Laurentides, de Québec ou de l'Est du Québec, d'autres problématiques sont récurrentes. Probablement dus à la concentration plus élevée des membres à Montréal, les étudiants et étudiantes membres de l'ASSÉ hors de la métropole n'ont pas le même sentiment d'appartenance. Dans ce sens, le projet de valorisation de l'ASSÉ permettra de mieux évaluer les problématiques régionales. Le Congrès recommande aussi de « mettre en place des tournées et suivis des régions en favorisant des délégations en provenance de ces régions » pour décentraliser le fardeau de l'expansion de l'ASSÉ et personnaliser les tournées régionales. Les associations de l'Université de Montréal s'engagent aussi à évaluer les problématiques internes pour proposer des solutions permettant d'améliorer la communication et la cohésion interne entre les membres de l'ASSÉ. D'un point de vue structurel, la délimitation territoriale, le financement et les moyens de communications seront aussi réévalués d'ici le Congrès annuel afin de consolider les associations au niveau régional.

### **Problématiques de finances**

Comme Valérie l'a souvent soulevé aux Congrès de la CASSÉÉ, les finances sont essentielles au bon fonctionnement d'un syndicat étudiant. Nous avons vu, en sortant de la grève, les conséquences d'une mauvaise gestion des finances, le manque à gagner de près de 40 000 \$ n'étant que le sommet de l'iceberg. Cependant, depuis plusieurs années, les finances de l'ASSÉ sont gérées presque uniquement par la permanente de l'ASSÉ. Le mémoire rédigé par celle-ci constate qu'il y a un manque d'intérêt pour

les finances, que ce sujet est tabou aux Congrès de l'ASSÉ. Une piste de réponse serait de mandater un exécutant pour s'occuper des finances, chose qui a été fait au Congrès d'orientation : « Que les finances deviennent un mandat prioritaire du ou de la Secrétaire à la coordination ... ». Une autre serait de former les étudiants et étudiantes sur la pertinence des finances, proposition du mémoire sur les formations à l'ASSÉ mais qui n'a pas donné de suites.

Cette problématique est d'une importance primordiale. Les lacunes financières de l'ASSÉ sont d'ailleurs dénoncées, de façon exagérée, par nos détracteurs, particulièrement lors des campagnes d'affiliation ou de désaffiliation. À ce sujet, l'ASSÉ peut toutefois se féliciter de la transparence de ses sources financières et de ses dépenses qui sont, certes, irréfutables.

### **Problématiques de la place des femmes à l'ASSÉ**

Pour ce qui est de la place des femmes à l'ASSÉ, le mémoire du Comité femmes mentionne plusieurs problèmes. Premièrement, il n'était pas étonnant de remarquer que les hommes participent en plus grand nombre aux instances de l'ASSÉ que les femmes. Ces dernières ne représentent que le tiers des délégués malgré le fait qu'elles représentent 60 % de la population des cégeps. Une autre constatation était que les femmes sont minoritaires dans la rédaction du journal *l'Ultimatum*, qu'elles remplissent souvent des tâches moins visibles comme la correction et que les articles sur la condition féminine sont souvent relégués au second plan.

D'autres problématiques ont été énumérées pour alimenter les débats :

- De façon générale, ça prend un Comité femmes pour qu'il y ait du contenu au point femmes dans les différentes instances; ce n'est pas toujours aux femmes du Comité femmes de préparer le point femmes, les membres de l'ASSÉ peuvent très bien le faire.
- Les femmes des différentes délégations prennent peu la parole dans les Congrès et certaines se plaignent de ne pas être consultées par leurs collègues-délégués.
- L'absence récurrente de discussion sur les propositions femmes est problématique et devrait être analysée et questionnée.
- Les rôles visibles vont trop souvent aux hommes : médias, externe, coordination, etc., ce qui a été manifeste dans la CASSÉ, pensons notamment aux difficultés pour essayer qu'il y ait des femmes qui s'impliquent dans les médias.
- Le paternalisme militant, l'âgisme et le rapport au leader charismatique sont des questions que nous devrions aborder avec sérieux.
- Un questionnement s'avère nécessaire sur le rôle du Comité femmes, sur le rôle du plan d'action et sa nécessité. Le Comité femmes devrait-il se recentrer sur la question de l'éducation au lieu d'avoir des plans d'actions parallèles?
- Plusieurs gestes pendant les Congrès sont paternalistes, entre autres faire prendre un tour de parole à la déléguée mais parler à sa place (une chance que les praesidiums sont sensibles à cette dynamique); expliquer à la déléguée ce pourquoi il faut voter pour ou contre la proposition sans pour autant écouter ce qu'elle a à dire; présenter sa collègue au tour de table...(elle n'est pas capable de parler elle?)

De ces problématiques découlent certaines suggestions telles que :

- Que soit constitué une liste de thématiques femmes à aborder pour différents articles de *l'Ultimatum*.

Cependant, la plupart de ces suggestions ont été proposées au Congrès d'orientation, voici celles qui ont

été adoptées dans la section fonctionnement interne :

- Noter dans les procès-verbaux des différentes instances la différence entre le nombre d'interventions des hommes et des femmes;
- Attendu que des positions et des actions féministes s'avèrent récurrentes d'année en année;
- Que le comité femmes soit mandaté de rédiger une politique féministe;
- Que les documents d'analyses de l'ASSÉ soient systématiquement critiqués par le Comité femmes avant d'être diffusés afin de s'assurer la présence d'une analyse genrée à toutes les occasions pertinentes.

Celles qui ont été adoptées dans la section campagnes, stratégies, mobilisations et informations :

- Qu'à toutes les occasions possibles, que les documents d'analyses de l'ASSÉ soient soumis au Comité femmes pour que celui-ci soit en mesure d'émettre ses commentaires afin de favoriser une analyse genrée dans le discours de l'ASSÉ.
- Que l'ASSÉ dénonce publiquement les publicités sexistes lors de la campagne contre la marchandisation du corps des femmes;
- Que l'ASSÉ, le Comité femmes, les comités locaux et les associations membres participent activement à mener une campagne percutante sur la marchandisation du corps des femmes en informant et en mobilisant leurs propres membres.
- Que l'ASSÉ appelle à des contingents féministes lors des diverses manifestations.
- Que l'ASSÉ se munisse d'une bannière ASSÉ-FEMMES.
- Que la réunion des comités femmes locaux de la session d'hiver soit publicisée et mise de l'avant afin que tous les comités femmes locaux étudiants du Québec puissent se réunir.

Deux propositions amenées par le Comité femmes ont été mises en dépôt :

- Que l'ASSÉ exige la création de mineures, de certificats, de cours, de chaires de recherche et d'instituts en études gaies et lesbiennes ainsi qu'en études féministes;
- Que l'ASSÉ intègre à son discours une analyse antipatriarcale et anti-sexiste;
- Qu'une tournée des écoles secondaires soit faite pour faire la promotion des comités femmes et du féminisme.

Finalement, il y a un problème qui revient encore, celui de l'implication. Il n'y a que deux membres sur le Comité femmes, ce qui empêche le Comité de faire un bon suivi des propositions prises en Congrès. C'est pourquoi il est important de promouvoir au niveau local les comités femmes et que ces derniers travaillent en collaboration avec celui de l'ASSÉ.

### **Problématiques des dynamiques de travail**

Le sujet des dynamiques de travail saines dans le milieu étudiant a été traité dans le mémoire de Jérôme Charaoui, Secrétaire à l'information de l'ASSÉ, ainsi que dans le mémoire du Comité femmes. Dans le premier mémoire, il a été constaté que l'émotivité et l'emportement dans les débats peuvent souvent provoquer de mauvais climats de travail. C'est pourquoi il ne faut pas s'emporter quand un débat dérape et conserver notre sang-froid. Une autre attitude problématique est de camper sur ses positions. C'est-à-dire refuser, par orgueil, de changer de position ou de faire des compromis. De plus, il n'est pas rare qu'un simple manque de respect ainsi qu'un manque de sens des responsabilités puissent entraîner des conflits. Puis, il faut porter attention aux comportements autoritaires afin de ne pas perpétuer ceux-ci. C'est donc en arrivant à travailler et communiquer d'une manière plus harmonieuse que le mouvement étudiant se portera mieux et que les militants et militantes vivront des expériences moins lourdes et plus enrichissantes.

C'est suite à cette réflexion qu'il a été amené et accepté en Congrès la proposition suivante :

- Que, dans le cadre de nos instances, des pauses soient plus souvent proposées lorsqu'un débat semble mener nulle part ou que la tension entre les individus monte;
- Que, dans le cadre de nos instances, l'on hésite moins de trancher un débat par un vote ou de proposer une mise en dépôt lorsqu'un débat s'éternise;
- Qu'il y ait plus de rencontres informelles, hors-instances, entre militants et militantes afin de favoriser le sentiment de camaraderie;
- Que les problématiques liées aux dynamiques de travail soient abordées le plus possible au fur et à mesure qu'elles surviennent afin d'éviter une accumulation;
- Que soient favorisés la planification d'avance et l'accomplissement plus assidu de nos tâches respectives afin d'éviter les situations et les sentiments d'urgence;
- Qu'il y ait une reconnaissance accrue de nos succès et de nos bons coups.

Le mémoire du Comité femmes tentait d'avoir une analyse plus genrée et d'évaluer l'importance que peuvent avoir des attitudes qui se rapportent à la langue macho sur les dynamiques de travail. Elles avaient aussi le mandat de définir un projet de gardiens et gardiennes du senti. Ce projet vise à définir quelqu'un comme gardiens ou gardiennes du senti, qui aura comme tâches de prévenir des situations fâcheuses en portant particulièrement attention à la discussion. Il a donc été proposé ceci dans la section fonctionnement interne :

- Créer la fonction de gardien et gardienne du senti pour le Congrès. Que soit accordé un tour de parole prioritaire à la personne désignée comme gardien ou gardienne du senti afin que tout problème soit réglé rapidement.

La proposition a été adoptée et la gardienne du senti qui fut nommée pour le reste du Congrès est intervenue à un certain moment pour calmer les tensions. La majorité des gens ont apprécié cette intervention.

## **Les Comités**

Les Comités de l'ASSÉ, sont une force de notre structure. Par les Comités on s'assure d'un plus grand nombre d'élu-e au niveau national et on évite la professionnalisation du mouvement. En effet, l'apport d'un militant ou d'une militante devrait toujours être plus apprécié que l'apport d'un ou une employé-e ou contractuel-le. Pas seulement pour des raisons économiques, mais aussi parce qu'un mouvement social ne devrait jamais être entre les mains de professionnel-le-s, mais plutôt entre les mains des membres.

Avant de commencer, distinguons les Comités de travail qui relèvent du Conseil InterRégional du Comité femmes et journal, qui relèvent directement du Congrès.

Il y a, un certain manque d'implication dans les Comités de l'ASSÉ, un des principaux facteurs soulignés par le mémoire du Comité recherche et réflexion est le manque de place dans les Comités. En effet, le fait que les Comités de travail aient seulement que trois postes, peut rebuter les gens. La tâche à faire devient plus lourde du fait qu'il y ait un maximum de trois personnes pour s'en occuper. De plus, à certains moments le peu de places dans les Comités a bloqué l'implication de certaines personnes, réduites à se présenter l'une contre l'autre ou à retirer leur candidature, sans qu'il y ait nécessairement une différence qualitative entre les candidatures (qui aurait justifié une élection pour départager les candidatures). L'idée avancée était donc de hausser le nombre de place dans les comités. Il y aussi été avancé que les Comités soient assumés en rotations par des associations membres.

Le processus d'élection des membres des Comités de travail a aussi été remis en question. Les

candidatures aux Comités de travail doivent être appuyées par les Conseils régionaux respectifs des candidats et candidates. Ce qui oblige les éventuelles personnes intéressées par les Comités, à d'abord s'impliquer dans les Conseils régionaux, afin de permettre à ces Conseils de connaître les candidats et candidates afin de pouvoir les appuyer. Mais une personne intéressée par le Comité formation, par exemple, n'est pas nécessairement intéressée par l'implication dans les Conseils régionaux. Sans compter qu'il y a deux associations membres qui n'ont pas de Conseils régionaux, ce qui oblige les personnes de ses associations à demander une levée des règlements pour présenter leur candidature. Ainsi, les élections aux Comités ont souvent été faites en levant les règlements.

Il y a aussi un certain manque de suivi des comités, cette tâche devant être assumée par le Conseil InterRégional. Cette instance ayant elle-même des difficultés, ses manquements se répercutent sur les Comités de travail, les problématiques du Conseil InterRégional sont abordées dans la section « instances ».

Une autre des voies abordées pour favoriser l'implication dans les Comités, est de faire la promotion de l'idée que les problématiques au local sont très souvent les conséquences de réformes, décisions ou tangentes nationales. Par exemple, le manque de financement généralisé du réseau post-secondaire, entraîne un cégep en particulier à signer un contrat d'exclusivité. Ainsi, les combats locaux, sans remettre en question leur pertinence, gagneraient à être faits dans une perspective nationale. Pour reprendre l'exemple précédent, les différents comités (dans ce cas-ci : recherche et réflexion, formation, journal, international) pourraient servir à réseauter les luttes contre l'ingérence du privé, ce qui faciliterait la tâche de chaque association et éviterait les dédoublements. Ce qui revient à l'idée de base d'un regroupement national : la mise en commun des forces. Cette mise en commun passe en grande partie par les Comités.

Le Congrès, qui a reçu le mémoire du Comité recherche et réflexion, dont les paragraphes précédant sont un résumé, a pris plusieurs résolutions sur les Comités. Pour ce qui est de favoriser l'implication dans les comités, aucune association n'a repris les suggestions du Comité recherches et réflexion, quoique les plénières en aient traité. Le Congrès a plutôt convenu que la solution à ce problème passait par une plus grande publicisation autant des réunions des Comités que du travail accompli par ces Comités ou que des postes restant à combler. Le Congrès a aussi statué sur le fait que les PVs des Comités devraient être tenus avec plus de rigueur. Pour ce qui est des procédures d'élections aux Comités, celles-ci ont été changées lors du Congrès même, puisque l'exécutif avait déjà déposé des avis de motions à cet effet. Le Conseil InterRégional est toujours l'instance d'élection des Comités, mais le Congrès peut dorénavant combler les postes vacants sans lever les règlements et a aussi le pouvoir de démettre les candidats et candidates élu-e-s en Conseil InterRégional, ce qui est normal lorsque que l'on conçoit le Congrès comme l'instance suprême.

## **Instances**

Au niveau des instances plusieurs constats resurgissent. Au niveau des Congrès notons le mémoire de l'AEÉSPUL lorsqu'il est fait mention de leur participation au Congrès de la CASSÉE : « Nous avons vécu la réelle démocratie, à l'opposé des fédérations. La représentativité de la CASSÉE ne peut être remise en question. En effet, le retour systématique aux assemblées générales donnait un aspect très représentatif à la coalition. »<sup>1</sup>. Si la plupart des mémoires soulignaient qu'une des grandes forces de l'ASSÉ était justement ce respect profond pour la démocratie participative, certaines associations ne se sont pas empêchées de souligner les défauts de cette qualité. Que ce soit de la part de certaines associations membres de la CASSÉE ou de l'ASSÉ, la lourdeur des Congrès a été soulignée plusieurs fois, ce qui touche la problématique du bon fonctionnement des instances intermédiaires. Peut-être qu'il

---

1 Mémoire AEÉSPUL, page 5. Voir aussi mémoire RÉÉSUL page 5.

s'agit d'un souci démocratique trop poussé, comme certaines associations l'ont mentionné, mais il n'en demeure pas moins que si les décisions secondaires ne peuvent être assumées par une instance intermédiaire, celles-ci incombent au Congrès. Comme le mentionnent, entre autres, les mémoires de l'AFESH-UQÀM et de l'AEÉA-UL, le temps passé à régler les questions secondaires, détourne le Congrès de débats potentiellement plus pertinents.

Au niveau des Congrès, il a aussi été mentionné le manque de préparations de certaines délégations. Il coûte souvent cher en temps de devoir reformuler, par amendement, une proposition formulée à la vavite, en parallèle avec le débat politique que porte cette proposition, qui peut aussi mener à des amendements. Ces deux types de débats qui se tiennent en parallèle, rend le travail des délégations ardu, doit-on voter pour un amendement qui clarifie la proposition si nous sommes contre l'esprit de la proposition? Le manque de préparation de certaines délégations peut aussi causer un déficit démocratique. Une délégation qui vient sans connaître ou sans avoir de mandats désavantage fortement ses membres par rapport à ceux et celles représenté-e-s par une délégation préparée. Le manque de préparation et la surcharge des Congrès ont entraîné l'ajournement du point « plan d'action » aux Congrès annuels de 2004 et de 2005, obligeant les délégations à revenir en Congrès en août.

Le Congrès a voté plusieurs propositions afin de faire face à ces problématiques. Premièrement, le Comité recherche et réflexion est maintenant mandaté de produire un état des lieux en éducation avant chaque Congrès annuel afin de faciliter l'adoption d'un plan d'action pour l'année suivante. Les associations sont aussi invitées à produire une documentation étoffée pour le Congrès annuel. Il a aussi été résolu de préparer un guide de préparation aux instances afin de faciliter la tâche des délégations ayant moins d'expériences. Il a aussi été résolu d'élaborer des politiques afin d'éviter au Congrès de répéter des prises de positions identiques année après année, par exemple participer aux manifestations du 8 mars.

Au niveau des Conseils régionaux, la principale problématique abordée a été celle de la géographie. La division du Québec en région qu'a l'ASSÉ est particulière. Par exemple, le Conseil régional de l'Outaouais, qui n'existe pas ne pourrait compter que deux associations membres si la totalité des associations cette région y participait, à l'inverse le Conseil régional de l'Est du Québec est géographiquement énorme et inclut toute la Côte-Nord, le Bas St-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine.

À cet effet, il a été résolu de revoir les divisions géographiques des Conseils régionaux afin que ce soit plus adapté aux réalités régionales.

La problématique particulière du CRAM<sup>2</sup> a aussi été abordée. Il s'agit du seul Conseil régional qui attire, pour l'instant, autant d'associations non-membres. Si cette situation est intéressante sous plusieurs aspects, elle entraîne un problème. Le CRAM en mettant en commun toutes les revendications des associations présentes, fait souvent dans la « liste d'épicerie » en priorisant peu ou pas les combats à mener. Il est en effet difficile pour les associations autour de la table de dire à une association que sa campagne ne devrait pas être prioritaire. Les Conseils régionaux étant indépendants du Congrès, rien n'a été adopté à cet effet, afin de préserver la souveraineté des Conseils régionaux.

Le dysfonctionnement du Conseil InterRégional a aussi été abordé. Celui-ci souffre d'un problème de quorum et plusieurs se questionnent sur sa représentativité si le quorum est individuel plutôt que par délégation. Par contre, les débats portaient plutôt sur les réformes à apporter au CIR, puisque celui-ci demeure indispensable pour alléger les Congrès sans déléguer trop de pouvoirs à l'exécutif, ce qui serait contraire à notre souci démocratique. Rappelons que le CIR est mandaté de préparer les Congrès, ce qu'il

---

2 Conseil régional de l'ASSÉ à Montréal.

ne fait jamais.

Le Congrès a reconnu la nécessité de réformer le Conseil InterRégional, mais à fait fi des propositions de l'AFESH-UQAM, qui n'étaient pas consensuelles, et a décidé de mandater le CIR d'arriver lui-même avec une proposition de réforme.

## **Formation**

Le mémoire de Philippe Gauvin sur la formation à l'ASSÉ fait un état des lieux. Dans l'ensemble, le mémoire, comme le Congrès, ne remet pas en question la nécessité ni la manière dont elle se fait à l'ASSÉ. Le mémoire de Philippe Gauvin, dont les propositions furent adoptées à l'unanimité, suite à un amendement, vise surtout à encadrer un peu plus le travail des prochains Comités formations sans pour autant changer la manière de faire actuelle. Ainsi, nous nous abstenons, de souligner les problématiques soulevées dans une section à part des débats et des résolutions, puisque de un, chaque problématique est très spécifique et reliée à une proposition particulière, et puis parce que ce n'est pas sur ce sujet que le Congrès a eu les débats les plus enlevant.

Il est souvent difficile d'obtenir de la documentation sur les camps de formations précédents (que ce soit le contenu, le budget ou la participation) ce qui peut faire que le Comité formation subséquent ait à refaire un travail déjà fait (remonter une énième fois l'atelier histoire du mouvement étudiant, par exemple). Ainsi, il a été voté quelques résolutions au niveau de la méthodologie de travail des comités formation.

Il a aussi été question de réhabiliter le CIR comme lieu de décision sur les modalités des camps.

Au niveau de l'horaire des camps, plusieurs propositions ont été adoptées pour éviter de surcharger les camps, encourager la participation de tous et toutes, et tenter de maintenir un équilibre entre atelier pratique et atelier plus théorique.

Il a aussi été résolu de créer une liste de personnes aptes à donner des ateliers. Cette liste servirait à ce que les associations membres puissent solliciter des ateliers spécifiques chez elles, afin de pouvoir arrimer les ateliers et la formation aux besoins locaux.

Le problème de la transition a été abordé. Le mouvement étudiant connaît une vitesse de roulement très prononcée. S'il y a certain avantage à cette réalité, par exemple on évite de personnaliser un mouvement social, il n'en demeure pas moins que ce roulement presque systématique peut être une de nos faiblesses, s'il n'y a pas de transition et que chaque année les nouveaux et nouvelles se retrouvent au point zéro comme si rien n'a jamais été fait. Ainsi, il a été résolu de faire pression auprès des personnes terminant leurs mandats, que ce soit à l'exécutif de l'ASSÉ, sur les comités ou sur les exécutifs locaux à se présenter sur le comité formation.

## **Campagnes, stratégies, mobilisations et informations**

### Diversité des tactiques et l'ASSÉ

Ah! la fameuse diversité des tactiques, débat récurrent s'il en est un. Sans faire directement référence au concept en soi, plusieurs mémoires ont fait référence à la « violence » au sein de l'ASSÉ. La plupart étant des associations indépendantes disant que sa présence gênait leurs membres. Le mémoire de l'AFESPED-UQAM précisait de manière plus générale que « la diversité des tactiques doit être comprise comme le fait de respecter les différentes tactiques mises de l'avant lors d'une mobilisation. Cela vaut pour les actions violentes au même titre que les actions pacifiques<sup>3</sup> ».

---

3 Quatre constats et neuf propositions pour l'ASSÉ, page 2.

La diversité des tactiques a toujours été un concept utilisé au sein de l'ASSÉ bien que jamais parfaitement défini. En effet, historiquement l'ASSÉ n'a jamais condamné ou ne s'est dissocié médiatiquement d'un quelconque acte produit durant ses actions.

En ce sens, l'AEMSP-UQÀM, qui devait pour le Congrès produire un mémoire sur les revendications, le discours et l'analyse de l'ASSÉ, présenta une solution qui fut jugée intéressante par le Congrès qui l'adopta pour consultation.

En somme, les propositions suggéraient que toute tactique n'est pas bonne en tout temps et qu'une diversité de tactique est nécessaire à la construction d'un rapport de force avec un gouvernement. Pour éviter de rompre cette escalade de pression, le mémoire suggère que la nature de l'action soit définie en Congrès ou en CIR et que les représentants et représentantes de l'ASSÉ puissent se dissocier publiquement de toute forme d'action qui sortirait du cadre établi en commun.

### Les médias et l'ASSÉ

Les médias, parfois qualifiés de chiens de garde de la démocratie, parfois critiqués comme étant un instrument du pouvoir prédominant. Quoi qu'il en soit, les grands médias de masse sont des acteurs malheureusement incontournables dans notre lutte pour le droit à l'éducation. Les rapports que l'ASSÉ et la CASSÉÉ ont entretenus avec les médias ont toujours été ambigus et marqués d'un certain manque de cohésion. Les médias étant les principaux vecteurs de communication, ils contribuent grandement à perpétuer l'équation erronée : ASSÉ = violence. Toujours sous le regard d'une caméra, les militants et militantes peuvent bien agir individuellement agir comme ils et elles le veulent mais reste que le ou la journaliste ponctuera son reportage de quelques citations d'une entrevue avec le ou la porte-parole des membres en présence.

Pour régler les problèmes dûs aux relations médiatiques, le mémoire de Marie-Victorin propose la création d'un genre de comité médias bien formé qui assurerait de bien expliquer les revendications de l'ASSÉ à la communauté. Ce comité devrait bien connaître le fonctionnement de la machine gouvernementale pour ainsi faire en sorte que chaque sortie médiatique soit stratégique.

Le mémoire de l'AFESPED-UQÀM suggère à l'ASSÉ de réviser ses stratégies de communications. Dans leur optique, la communication doit dépasser « la stricte description de l'agir ». Elle doit plutôt se définir comme une démarche d'éducation envers la population. En somme, le mémoire défend l'idée que l'ASSÉ ne devrait jamais faire fi des médias et ce, selon aucune raison idéologique que ce soit.

### **La FECQ, FEUQ et l'ASSÉ**

Sur l'épineuse question des relations fédés/ASSÉ, quelques associations ont apporté leurs voix au débat (AFESPED, AGES, AECM, SECMV). L'analyse apportée par St-Jérôme est très acide. Elle recommande purement et simplement que l'ASSÉ adopte une attitude de non-reconnaissance pour ne pas retomber dans des relations conflictuelles d'alliances ambiguës comme a pu le faire le MDE à l'époque. Selon St-Jérôme, cela serait une perte de temps et d'énergie qui seraient mieux investis à critiquer ces fédérations dans la mesure où elles sont en pratiques et en théories diamétralement opposées à nos valeurs.

Par rapport aux fédérations, le mémoire de Lionel-Groulx propose que le renforcement de l'ASSÉ passe par : « avoir un plan rigoureux de démarcation (par rapport aux principes) avec la FECQ et la FEUQ ». L'asso propose aussi de mettre sur papier nos divergences afin que la base en soit plus clairement informée. Un article dans *l'Ultimatum?*

Le Regroupement des Étudiants et Étudiantes en Sociologie à l'Université Laval critique l'automatisation des décisions prises dans les structures fédératives. L'exemple récent de la coalition jeunesse pour le

remboursement de la dette tend à confirmer cette critique.

Le mémoire le plus critique envers les fédérations doit être celui de l'AFESPED qui constate comme prémisse à sa réflexion que « les fédérations étudiantes corporatistes participent activement à la dénaturation de l'Éducation<sup>4</sup> ». En n'ayant aucun rapport et recul critique, les fédérations contribuent à la reproduction du système social d'inégalité basé sur la compétitivité et l'individualisme. Leurs stratégies lobbyistes de ne donner que des résultats à court terme ce qui semble « se traduire, à terme, par une désintégration de la démocratie et de la citoyenneté<sup>5</sup> ».

La critique qu'apporte le collectif se rapporte à la démonisation des fédérations. Cette attitude négative n'est pas constructive et ne permet pas une réelle compréhension des enjeux liés à la présence des fédérations dans le monde associatif. L'ASSÉ doit s'efforcer de dépasser les fédérations sur leur gauche et c'est en basant nos énergies sur notre capacité à convaincre les étudiants et étudiantes des bienfaits de notre projet que nous renforcerons réellement notre mouvement.

Mentionnons que St Jérôme propose un rapprochement avec la FCEE-Q dans la mesure où historiquement nous avons eu des affinités communes.

En conclusion, citons le mémoire du SECMV qui résume bien le tout : « Arrêter de nous faire chier avec la FECQ, on veut entendre parler de l'ASSÉ comme moteur du mouvement étudiant.<sup>6</sup> »

## **Le matériel d'information**

### Brochures

Dans le mémoire de l'association du Cégep François-Xavier Garneau on souligne la pertinence pour l'ASSÉ de s'être dotée de brochures sur des sujets centraux comme l'histoire du mouvement étudiant et le féminisme. On conseil toutefois une révision des brochures et de tenter de les lier un peu plus. On recommande aussi que soit intégrée à la brochure historique une section sur l'histoire des négociations faites par les fédés. Pour la brochure, le simple rajout des textes féministes des camps de formation, des suggestions de lecture, serait simple et pertinent. Encore une fois l'on recommande la création d'un mémoire sur la gratuité scolaire.

### Site Internet

Le mémoire fait acte d'une pluie d'éloges envers le nouvel exécutif pour sa rénovation du site Internet. On y conseille toutefois l'ajout d'une section « défense des droits des étudiants et étudiantes dans le trouble<sup>7</sup> ». Dans cette section nous pourrions compiler une sorte de jurisprudence académique où les responsable à la pédagogie de chaque asso locale pourra se référer lors de problèmes.

Ah oui, une section photo ça serait cool aussi !

### Revue Ultimatum

La revue semble être très appréciée toutefois elle soulève un problème de mandat avec son pendant journalistique. Le journal *Ultimatum* devrait, toujours selon le mémoire de F.-X. Garneau, s'orienter plus vers les sujets d'actualité alors que la revue s'occuperait de traiter des grands débats de fond.

En conclusion notons que le mémoire collectif (AFESPED) fit la proposition suivante : L'ASSÉ doit

---

4 4 constats et 9 propositions pour l'ASSÉ, page 1.

5 4 constats et 9 propositions pour l'ASSÉ, page 1.

6 Nos affinités et confrontations avec l'ASSÉ?, page 3.

7 Mémoire sur le matériel d'information de l'ASSÉ, page 4.

assurer la production de documentation, de recherches et de données sérieuses et scientifiques utilisables dans toutes interventions auprès des membres, des médias et de la population.

### L'Ultimatum

Seul le mémoire du Cégep de F.X-Garneau sur le matériel d'information fait référence directement à l'*Ultimatum*. Tout d'abord on critique de manière constructive les anciens numéros qui ne possédaient pas de sommaire, ne mentionnaient pas assez les sources, avaient des sujets d'articles redondants qui manquaient de contact avec l'actualité et qui n'arboraient malheureusement que trop peu de couleur à sa palette! Nous avons été contents et contentes d'observer un renouveau dans la sélection des images accompagnant les articles qui étaient, dans les anciennes parutions, souvent maussades et peu esthétique. La grève de 2005 aura fourni une sélection mirobolante de photos intéressantes. On critique aussi l'accessibilité des articles écrits qui, pour des étudiants et étudiantes peu initié-e-s au lexique militant, demeure une série de dénonciations plus ou moins compréhensives.

Pour dynamiser l'*Ultimatum* le mémoire propose de créer : une section régionale avec des informations sur les assos membres; une section internationale pour élargir nos perspectives; une section réservée à l'actualité par exemple une analyse critique de ce qu'offrent les partis politiques en temps d'élection ou encore une comparaison entre les manifestes lucide et solidaire. Toutefois en atelier de discussion il avait été dit que la section actualités serait plus complexe à gérer dans la mesure où il paraît en moyenne 2 *Ultimatum* par session ce qui fait que parfois, ce qui était actualité est devenu dépassé.

La section sur l'*Ultimatum* se termine avec des commentaires sur sa version express. On apprécie le style en général et sa pertinence n'est pas remise en cause. En effet, lors d'une rentrée mouvementée ou en milieu de campagne, l'*Ultimatum express* s'avère être un outil de mobilisation très pertinent. Le mémoire recommande toutefois d'y agrandir la police et de lui intégrer plus d'éléments visuels. En terminant, on considère que le format 11x17 « est idéal pour assurer la mission du journal<sup>8</sup> ».

### **Stratégies de mobilisation au local**

Peu de mémoire traitait directement des stratégies de mobilisation au local. Toutefois plusieurs persistaient à dire que le meilleur moyen de garder une base mobilisée est qu'elle soit informée des grands enjeux qui concernent le mouvement. Les grandes campagnes d'information ainsi que la production régulière et soutenue de matériel d'information demeurent les points centraux de cette mobilisation locale.

### **Les stratégies à adopter pour les campagnes d'affiliation**

Un commentaire en lien avec le sujet avant de commencer, il est parfois mentionner (Marie-Victorin, RÉÉSUL) qu'il faudrait diminuer les interventions pro-affiliations en Congrès ...ils le savent et trop c'est comme pas assez! Trop mettre de pression est perçu par les non-membres voulant travailler avec nous comme anti-mobilisateur. Pour inciter des assos non-membres à s'affilier il faudrait donc passer par des méthodes plus avenantes du genre : un droit de vote en Congrès ça vous tente pas?

Les stratégies à adopter dépendent évidemment toujours du contexte dans lequel se situe la campagne d'affiliation. Une campagne à double affiliation comme celle de Maisonneuve donnera l'occasion pour les mobilisateurs et mobilisatrices de démontrer leur professionnalisme en adoptant une attitude sérieuse et respectueuse de la souveraineté locale. Il est effectivement plus avenant de se soumettre aux règles de souveraineté locale car d'une part, ne pas le faire discréditerait grandement notre syndicat aux yeux de la population, et d'autre part, il faut comprendre que les membres du syndicat local désirent un débat vif

---

8 Mémoire sur le matériel d'information de l'ASSÉ, page 2.

mais sain.

Il ne faut pas l'oublier, les fédés se présentent comme le choix « crédible » avec un historique de « gains réels » pour le mouvement étudiant. Dans ce cas une réplique pertinente est toujours de relativiser ces gains : ils n'ont pas été faits uniquement par les fédés (le maintien du gel en '96) et c'est souvent un recul par rapport à la situation précédente (entente FECQ-FEUQ-Fournier). Est-ce que demander moins (pour être sûr de l'obtenir) est réellement un gain ou une gestion de coupure? Dans le cas présent nous recommanderions que le Comité recherche et réflexion produise un court document dans lequel il serait expliqué soigneusement les tenants et aboutissants de chacun des gains que les fédés présentent fièrement.

Dans le cas d'une campagne d'affiliation unique à l'ASSÉ, il sera de mise d'éviter les allusions aux autres fédérations sauf lorsqu'on se fait poser des questions. Dans ce cas précis, on ne devrait pas hésiter à présenter un point de vue critique de l'histoire et du présent de ces « groupes jeunes ». Comme le souligne le mémoire de Marie-Victorin, les indécis en ont marre d'entendre du fédé-bashing comme seul argumentaire. Cela a comme avantage de nous défouler mais a cela de mal en ce qu'il présente l'ASSÉ comme « la moins pire » des options....et comme on aime de moins en moins voter pour le moins pire...Cela étant dit, il n'est pas dit que nous devons adopter une attitude de stricte neutralité envers les fédés. Une critique ouverte envers leurs principes et pratiques demeure nécessaire mais ne devrait pas être un élément central dans un argumentaire pro-affiliation.

Une notion de communication de base est de connaître son auditoire. Il ne s'agit pas ici de changer notre discours de fond dépendant à quel groupe l'on s'adresse. Au contraire, nous avons avantage à mettre l'accent sur des thématiques qui intéressent plus particulièrement certains groupes. Par exemple, les étudiantes du Cégep de Marie-Victorin (à plus de 80 % de femmes) seront plus intéressées à entendre parler de la marchandisation du corps de la femme plutôt que des problèmes de financement dans les cycles supérieurs. Il ne s'agit pas de présenter une lutte comme étant prioritaire à une autre; seulement approfondir des thèmes qui touchent plus directement notre auditoire. À Maisonneuve où la majorité des étudiants et étudiantes sont en pré-universitaire, il sera intéressant de développer plus sur les enjeux liés à la mondialisation, à la décentralisation du réseau collégial.

En somme, une attitude réfléchie, un argumentaire positif mais décapant envers les fédés s'il le faut et une bonne connaissance du milieu seront les 3 atouts d'une équipe organisant une campagne d'affiliation.

### **Les mouvements sociaux**

Le mémoire de St-Jérôme ouvrirait ce chapitre avec une critique sévère des grandes centrales syndicales qui, en délaissant le syndicalisme de combat, ont adopté une approche concertationniste qui eu des répercussions nuisibles sur l'ensemble des services sociaux au Québec comprenant entre autres l'éducation.

Critiquant véhément la culture du consensus à la sauce péquiste qu'adoptèrent trop souvent les grandes centrales, le mémoire suggèrent que l'ASSÉ entretienne plutôt des liens avec les syndicats locaux. De plus, chaque asso étudiante devrait s'entretenir sur une base plus ou moins régulière avec les syndicats locaux de ses campus.

De plus, le mémoire conseille à l'ASSÉ de s'impliquer davantage dans les luttes des groupes sociaux et communautaires dans la mesure où les membres ne sont pas que des étudiants et étudiantes « mais aussi

des individu-e-s évoluant dans une société où subsistent les inégalités<sup>9</sup> ». Lorsqu'elle fait référence aux groupes sociaux et communautaires l'asso de St-Jérôme pense « aux comités logements, aux groupes de défense de droit sociaux (ADDS, OPDS, etc...), mais aussi aux groupes de soutien aux femmes et autres groupes qui peuvent toucher nos membres au quotidien<sup>10</sup> ».

## **Conclusion**

Les participants et participantes, membres et non-membres, sont sorti-e-s satisfaits et satisfaites, quoique épuisé-e-s, du Congrès de 4 jours. Célébrant bientôt cinq ans d'existence, cinq ans d'expérience militante, l'ASSÉ occupe une place indispensable au sein du mouvement étudiant québécois. Le Congrès d'orientation permettait de mener une réflexion sur l'avenir du mouvement et l'avenir de l'ASSÉ. Réflexion qui est souvent mise de côté afin de concentrer nos efforts sur le plan d'action. Les constats sont, somme toute, positifs, quoique certaines failles existent. Ce congrès a, justement, permis d'apporter des critiques constructives à ces lacunes.

Dans le contexte national actuel il est primordial d'avoir une association qui lutte pour le droit universel à l'éducation. Nous avons vu de façon paradigmatique durant la grève les différentes visions du syndicalisme s'affronter. L'ASSÉ se distingue parce qu'elle cherche avant tout à élargir le débat entourant l'éducation au Québec. Ces membres refusent que l'éducation soit réduite à des négociations comptables.

L'ASSÉ, c'est aussi une association ouverte et démocratique. On ne se le répétera jamais assez : les instances de l'ASSÉ sont celles de ces membres. C'est donc à eux et elles de s'assurer qu'elle reflète leurs visions du syndicalisme étudiant. L'ASSÉ fonctionne grâce à la participation de ces membres.

---

9 Mémoire sur les relations externes, page 2.

10 Mémoire sur les relations externes, page 2.

## **Sa raison d'être et son rôle socio-politique**

# Les campagnes

# Les grèves

## Les gains et les échecs

# Les affiliations et désaffiliations

## Pour des règlements clairs légiférant les affiliations et les désaffiliations

*Par Philippe Ethier, membre de la Société Générale des Étudiantes et Étudiants du Collège de Maisonneuve (SOGEECOM)  
Présenté dans le Cahier de Congrès des 24,25 et 26 avril 2009*

En regardant l'histoire de notre organisation, nous devons constater que nous avons connu plusieurs désaffiliations qui se sont faites dans des contextes et selon des règles questionables, mais difficilement contestables par l'ASSÉ vu l'absence d'une réelle politique, dictant selon quelles règles un tel processus est jugé légitime. Nous n'avons qu'à penser aux récentes campagnes de l'AGECFXG, l'AGEBDEB ou du REECJL, où les règles semblaient déficitaires comme, par exemple, le fait que de la mobilisation fut effectuée lors des journées de vote. Ou encore la SOGEECOM qui a désaffilié en 2003, sans aucune campagne d'information préalable, dans une assemblée générale de fin de session, et ce, sans que la question posée ne soit claire. Mis à part le cas de Joliette, dans aucun cas nous n'avons cru bon réagir face à ces manquements graves sur le plan de la démocratie et de la transparence, choisissant les critiques à voix basse et évoquant la souveraineté locale pour justifier notre inaction. La souveraineté locale, ce n'est pas le pouvoir de faire ce que l'on veut sans aucun égard à des règles éthiques élémentaires. Quand l'assemblée générale n'est pas consultée sur la pertinence d'une telle campagne, quand aucun règlement n'est existant et que la campagne est d'abord menée par des gens de mauvaise foi, pouvons-nous réellement ressortir un tel concept pour expliquer notre inaction?

Loin de moi l'intention d'empêcher toute menace de désaffiliation par un recours abusif de procédures légales comme le font les fédérations étudiantes, mais je crois plutôt important de fixer les bases entre les associations membres via l'adoption d'une politique en Congrès, d'une grille d'analyse qui nous permet de porter jugement sur le processus ayant lieu ou ayant eu lieu. Ainsi, nous saurions réellement sur quoi nous baser pour critiquer une désaffiliation. Une telle politique doit aussi être valide pour des affiliations à notre organisation. En bref, si nous critiquons une campagne de désaffiliation lancée sans la consultation de l'assemblée générale, pourquoi resterions-nous muets face à un processus d'affiliation déclenché par un décret d'exécutif?

Certes, l'objectif est que ces lignes directrices, adoptées en Congrès, soient appliquées par chaque association étudiante membre choisissant de remettre en question son appartenance à l'ASSÉ, acte tout à fait légitime, ou par chaque association choisissant de se joindre à nous. En cas de non-respect d'un article, il reviendrait au Congrès de décider de reconnaître ou de ne pas reconnaître la désaffiliation ou l'affiliation.

Pour conclure, je crois qu'une consultation des membres des associations est nécessaire sur ce sujet, et qu'un réel projet de politique devrait être déposé en avis de motion seulement suite à la réception des commentaires de la majorité des associations de l'ASSÉ sur la suggestion suivante.

### **Suggestion de politique d'affiliation et de désaffiliation**

#### Préambule

La présente politique n'a pas pour but de faciliter les affiliations ou d'empêcher les désaffiliations, mais de s'assurer que le processus les encourageant est démocratique et transparent, et ce, pour veiller au respect des droits des membres de l'association locale et des membres de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ).

#### 1 Objectif

- 1.1 La présente politique ne vise pas le remplacement des statuts et règlements et des politiques des associations locales, mais vise simplement à définir un cadre universel dans lequel un processus d'affiliation ou de désaffiliation est reconnu comme étant légitime.
- 2 Portée
  - 2.1 Elle s'applique à toutes les associations membres et toutes les associations désirant devenir membre de l'ASSÉ.
- 3 Campagne d'information
  - 3.1 Le vote sur l'affiliation ou la désaffiliation doit être précédé d'une campagne d'information d'un minimum de 7 jours.
  - 3.2 La campagne d'information doit comprendre la création de comités *Pour* et *Contre* ayant accès aux mêmes moyens financiers et matériels. Ces comités doivent être supervisés par un comité directeur non-partisan, c'est à dire réputé neutre.
- 4 Comités Pour et Contre
  - 4.1 Seule la mobilisation faite par les membres des comités Pour et Contre, dans le cadre des activités des comités, est autorisée.
  - 4.2 Les comités sont tenus de fournir en tout temps une liste exhaustive des membres qui les composent à *qui en fait la demande*.
  - 4.3 Aucun membre des comités ne pourra toucher une rémunération ou des avantages, sous quelque forme que ce soit, pour les tâches ou les fonctions exécutées dans le cadre des activités des comités.
- 5 Comité directeur
  - 5.1 Le comité directeur a comme devoir d'informer les membres de l'association locale de la tenue de la campagne, des dates de la période de scrutin et de campagne un minimum de 3 jours avant le début de la campagne, de s'assurer le respect des règles encadrant la campagne, d'autoriser et de superviser les activités et de fournir un bilan complet et public de la campagne après la fin de la campagne
  - 5.2 L'ASSÉ peut rencontrer le comité directeur à tout moment.
- 6 Vote
  - 6.1 La proposition doit comprendre le nom de l'association locale écrite au long, les termes affiliation ou désaffiliation et Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)
  - 6.2 Dans le cas d'un référendum, aucune mobilisation n'est permise lors des journées de scrutin.
  - 6.3 Un vote de désaffiliation doit être fait dans la même instance (Assemblée générale ou référendum) qui a décidé de l'adhésion.
  - 6.4 Le vote électronique n'est pas reconnu.
- 7 Rôle de l'assemblée générale
  - 7.1 Seule l'assemblée générale locale peut décider de déclencher ce type de campagne.
  - 7.2 Elle se doit aussi d'adopter les modalités, incluant l'échéancier, la question de vote et le budget des comités, élire le comité directeur et déterminer de l'instance du vote (Assemblée générale ou référendum).
- 8 Rôle de l'association locale
  - 8.1 Faire parvenir au conseil exécutif de l'ASSÉ les dates ainsi que les modalités de la campagne d'affiliation ou désaffiliation une semaine avant le début de la campagne d'information.

8.2 Faire parvenir au Conseil exécutif le procès-verbal dans lequel le résultat de l'assemblée générale ou du référendum est consigné, ainsi que la participation étudiante au vote.

## 9 Application

9.1 Le non-respect d'un article peut entraîner la non-reconnaissance de l'affiliation ou de la désaffiliation par le Congrès de l'ASSÉ.

9.2 Le Conseil exécutif de l'ASSÉ a le devoir de s'assurer du respect de la présente politique.

9.3 Le Conseil exécutif de l'association locale a le devoir d'informer ses membres sur les conséquences du non-respect de la présente politique.

9.4 Le Conseil exécutif de l'ASSÉ peut désigner des individus qui peuvent avoir accès à l'institution de l'association locale afin de vérifier du respect de cette politique ou pour participer à la campagne (dans le cas où les modalités de campagne permettent la participation des non-membres de l'association locale).